

Adoption du projet de loi C-282 :

La gestion de l'offre enfin protégée

Laurentides–Labelle, le 22 juin 2023 – La députée de Laurentides–Labelle, Marie-Hélène Gaudreau, se réjouit de l'adoption du projet de loi C-282 visant à protéger intégralement le système de la gestion de l'offre, qui a reçu l'appui du NPD et de plusieurs élus libéraux et conservateurs. La gestion de l'offre touche 164 producteurs agricoles dans la région des Laurentides.

« C'est une belle journée pour nos producteurs sous gestion de l'offre de la région. Le message est clair : la Chambre vient de signifier que la gestion de l'offre ne doit plus être une monnaie d'échange. Nous avons été rassembleurs, nous avons préconisé une approche transpartisane et ça a donné ce merveilleux résultat. Je me réjouis de voir le projet de loi renvoyé au Sénat et j'en partage le résultat avec tous les parlementaires de cette Chambre qui sont passés de la parole au geste », a souligné Marie-Hélène Gaudreau, députée de Laurentides–Labelle.

« Nous nous réjouissons de voir que le projet de loi a été supporté par une vaste majorité d'élus de tous les partis politiques. Il aura fallu de la persévérance, deux dépôts et de solides appuis, mais nous y sommes arrivés. En adoptant ce projet de loi, nous envoyons le message à nos producteurs que leur modèle est pérennisé, qu'ils peuvent continuer d'investir dans leurs installations et que leur croissance dans notre marché intérieur est garantie! », s'est réjoui M^{me} Gaudreau.

Maintenant que la Chambre s'est prononcée, le projet de loi doit avoir l'aval du Sénat à l'automne prochain pour être finalement appliqué.

« De nombreuses négociations commerciales sont présentement en cours, et plusieurs des partenaires potentiels poussent pour mettre davantage à mal notre modèle de la gestion de l'offre. Il est important que le Sénat adopte C-282 dans les plus brefs délais, car le temps presse et les engagements verbaux ont montré leurs limites. L'autonomie alimentaire n'est pas qu'un beau projet, elle est une nécessité », a conclu Marie-Hélène Gaudreau.

– 30 –

Source :

Maxime Caouette, attaché politique de circonscription et des communications
Marie-Hélène Gaudreau, députée de Laurentides–Labelle